L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 8 SEPTEMBRE 1886.

Orphéon français.

Nous ne savons plus bien en quelle année a eu lieu la fondation de cet Orphéon, mais ce qui est certain c'est qu'il ne date pas de bien loin. Et cependant, si jeune qu'il soit, il faut avouer qu'il a travaillé avec persistance, qu'il a su maintenir la bonne entente parmi ses membres et qu'il est aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

Dans les sociétés de ce genre, il est souvent, trop souvent un danger des plus sérieux, et auquel il est malaisé de se soustraire ; nous voulons parler du choc des amours-propres. Au théâtre le même écueil se présente, mais là du moins les situations sont bien définies, les engagements indiquent la sphère de chacun, le directeur sait sur quelle base agir, sans que ses sujets aient le droit de plainte sérieuse.

Dans un club musical, il n'en est pas ainsi ; pas d'autre classification que celle des voix ; quant aux emplois proprement dit ils n'existent point, et nul ne peut prétendre sur ce terrain là au "sans partage" que les artistes aiment à introduire dans leurs contrats.

Sans doute une grande latitude est laissée au chef musical d'un Orphéon, mais enfin sa tâche est délicate et parfois celui que l'on relègue avec raison au second, au troisième plan, dans les chœurs même, est d'avis qu'on ne lui rend pas justice et qu'il serait parfaitement à sa place au premier rang.

De là fréquemment des colères sourdes, de l'amertume dans les relations, des conflits d'amour-propre qui agissent en vrais dissolvants, dont l'ensemble se ressent; de là des dislocations, des débandades qui tuent une association.

Tel n'a jamais été le cas pour l'Orphéon Français ; s'est là un fait dont nous ne saurions trop le féliciter.

Ses membres se sont choisi un chef dans lequel ils ont mis leur confiance, et une fois ce choix fait, ils lui ont laissé cette entière liberté d'action, sans laquelle il n'est pas de gouvernement possible.

Cette confiance était, d'ailleurs, bien placée, puisque, depuis la création de l'Orphéon Français, la tête de colonne est restée la même, toujours le professeur A. Vulliet à la clé.

Nous ne connaissons pas M. Vulliet, mais à coup sûr il doit unir au mérite du musicien le tact et la connaissance des meilleurs moyens à employer pour diriger un groupe, tout en se faisant aimer de lui. Il a assurément dû montrer du discernement dans l'emploi de son autorité ; il sait, sans nul doute, qu'avec ses orphéonistes, la politique bulgarienne d'un czar musical aboutirait à mal. Pour le coup Alexandre ne céderait pas.

Donc son peloton orphéonique marche au gré de ses désirs ; à chacun on fait sa part, et ceux-là même qui pourraient penser que la leur est trop mesquine, gardent leurs griefs *in petto*, ne soufflent mot. Cette discipline, cette soumission à une autorité qu'il a instituée lui-même, voilà, nous le répétons, l'une des causes de la réussite, du progrès de l'Orphéon Français.

Ajoutons qu'il a eu la chance de ne point revenir bredouille de ses voyages à la recherche de voix. Il en est là d'excellentes, et les bons conseils, l'éducation musicale aidant, elles se développent, elles se peaufinent, et arrivent à des résultats qui vont s'améliorant.

Les sociétés de cette sorte, assez nombreuses jadis à la Nouvelle-Orléans, y étaient devenues trop rares, et c'est un devoir de les encourager par tous les moyens.

L'Orphéon Français, auquel le public de la Nouvelle-Orléans doit bien des soirées agréables, l'Orphéon Français qui jamais ne recula devant une œuvre de charité ou de patriotisme, veut ouvrir—et ce n'est pas la première fois—la saison des plaisirs

A cet effet il donnera samedi prochain 11 septembre un grand concert vocal, suivi d'un bal. Et comme il tient à ce que la soirée soit agréable, sous tous les rapports, pour ses nombreux invités, comme il veut que rien ne leur manque en fait de confort, c'est le Fort Espagnol qu'il a choisi pour lieu de sa fête complimentaire. C'est bien faire les choses. Et vraiment que soit l'endroit, soyez assuré qu'il ne sera pas trop grand pour le nombre des visiteurs. Depuis quelques jours les invitations sont fort en demande, et d'ici samedi ce mouvement ira crescendo.

On a multiplié les études afin d'arriver à une exécution satisfaisante ; ce que l'on nous dit des répétitions, nous est un garant que cette fois encore le public ne fera qu'un acte de justice en encourageant, en applaudissant ces jeunes gens. Le programme de leur prochaine soirée est comme suit :

1ère Partie.

Chanteurs des Bois (chœur valse), Fahrbach, par l'Orphéon (avec orchestre.)

J'aime pas ces plaisant'ries-là (chansonnette), M. A. Vidoudez.

Air de *Mignon*, (A. Thomas), M. J. H. Desmarès.

Chansonnette comique, M. S. Léonard.

Les Gardes du Palais (*Le Cœur et la Main*), par l'Orphéon.

INTERMÈDE.

2de Partie.

Chanson du casque (*Le Cœur et la Main*) M. W. Anglade et l'Orphéon.

C'est plus fort que moi (chansonnette), M. A. Vidoudez.

Air de la *Favorite* (Donizetti), M. M. Maumus.

Pompon et Pompette (chansonnette), M. V. Pellaroque.

Les Luttes de la vie (duo), Concone, MM. J. H. Desmarès et M. Maumus.

Dimer, Boire et Chanter (chœur-valse) Strauss, par l'Orphéon (avec orchestre.)

L'ART.—Nous recevons le numéro du 15 août de cette toute remarquable publication qui, nous le redisons, se distingue sous le double rapport de la rédaction, des illustrations. Pas une livraison où ne s'affirment des écrivains, des dessinateurs.

La partie littéraire de cette dernière livraison est occupée en entier par deux articles : *Le Rykmuseum d'Amsterdam*, un d'une étude intéressante et bien fouillée, que signe M. Emile Michel ; et par *Le Salon de 1886*, très fine et très complète critique, par M. Paul Leroi.

Comme gravures hors texte :

Souvenir du Maroc, eau-forte de P. E. Leterrier, d'après Fortuny (Salon de 1886) ; *Maisons à Meston*, dessin à la plume, par Paul Huet (Salon de 1836.)

Gravures dans le texte : *Femmes de Gérardmer* (Vosges) ; *Etude d'après nature*, fusains de Mlle Camille Claudel ; *Victor Pâger, Antonin Mercié*, dessins de Charles F. Wilson; *Idylle—Guillaume II, roi de Hollande, grand-duc de Luxembourg* — dessins de Victor Peter ; *La Veuve*, dessin de Georges Loiseau ; —*Loïse Labé, Lionnoise*, dessin de Félix Bazinski ;—*Illusions perdues*, dessin de Cha. J. Monforon;—*Une épave du Vengeur*, dessin de Félix Jazinski ; — *François Etcheto, François Villon*, dessins de Géry-Richard ; — *Auguste Vacquerie* ; — *Alexandre Dumas fils*, dessins de Ringel d'Illzach.

MILNEBURG.—L'Opéra burlesque est le succès du moment au Milneburg New Opera House. Seulement ce moment-là sera court. Nous touchons à la fin de la saison ; quelques jours encore et l'engagement de la troupe actuelle sera terminé.

Nous vous conseillons donc fortement de l'entendre ; elle vous procurera deux heures de fou rire.

Ne pas oublier qu'il y a à l'orchestre du professeur Schindler dont le programme est toujours varié.

Ce soir encore l'opéra burlesque de "*Virginia Cupide*."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 sept. 1886.—Indications—Pour le Mississippi, beau temps, pas de changement notable dans la température, vents généralement de l'est. Pour la Louisiane et le Texas, beau temps, pas de changement notable dans la température, vents de l'est devenant variables.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 7 septembre 1886.

Thermomètre de R. SCHMITT, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	73	22½
Midi	87	30½
3 P. M.	89	31½
6 P. M.	85	29½

N.-Orléans, 7 septembre 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	82	Nashville, Tenn	85
Augusta, Géo	84	Pittsburg, Pa	86
Savannah, Géo	83	Cairo, Ill	87
Mobile, Ala	86	Davenport, Iowa	89
Montgomery, Ala	86	Dubuque, Iowa	90
Vicksburg, Miss	89	Keokuk, Iowa	91
Galveston, Tex	87	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	88
Shreveport, La	92	St-Paul, Minn	83
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kas	95
Chattanooga, Tenn	85	Omaha, Neb	78
Chechnauti, Ga	86	Yankton, D. T	61
Louisville, Ky	85	Key West, Fla	88
Memphis, Tenn	87	Nlle-Orléans	85

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Geo. Ruh à Mlle Henriette Deblimentest;
Augustus A. Gallaway à Lizzie J. Annan;
Pierre H. Bertin à Mlle Eugénie A. Veillon;
Edward Blum à Mlle Caroline Christen;
Patrick H. Flannery à Mlle Mary T. Taaffe;
David Ebeling à Mlle Mary Millar;
Chas M. Bell à Mlle Mary E. Harrell;
Julius Henry a Mlle Ophelia Bremer.

Naissances.

Mme John Badinger, une fille;
Mme Henry Simpson, un garçon;
Mme Auguste Peuliguet, une fille;
Mme Dennis Dwyer, un garçon;
Mme Michel Griesinger, une fille;
Mme Frank E. Bernard, une fille;
Mme John Harman, un garçon;
Mme Scott Griffin, une fille.

Décès.

Mlle Catherine Hawkins, 18 ans, Maison du Bon Pasteur;
Mme Veuve Virginia Carnats, 66 ans, 222 rue Colisée;
Mme Veuve Mary Mitchell, 80 ans, coin Camp et Jackson;
Thomas Byrne, 23 ans, coin Constance et Gaienne;
Charlotte Louque, 78 ans, 286 rue St-Philippe;
Thos Jones, 12 ans, avenue Washington, près de l'avenue Carrollton;
Mme Julia Pinta, 71 ans, 508 rue Canal;
John Bubler, 21 mois, 17 rue Adèle;
Cora Richardson, 33 ans, coin Market et Chippewa;
Joseph Brown, 45 ans, 86 rue Française;
Lydia Kraner, 10 mois, 222 rue Marais;
Jane Patterson, 69 ans, 476 rue Lafayette;
Mlle Alice Mitchell, 21 ans, Ursuline-City.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Thos. M. Kavanagh à James Simson, un terrain dans le 6ème district, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Bordeaux et Valence.....$900

Walter H. Hoffman à George Edward Guedry, deux terrains dans le 6ème district, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delachaise et l'avenue Louisiana.....$3500

Rodolphe Godefroy à Valsin Thomas Pouzol, un terrain dans le 2ème district, dans l'îlet borné par les rues Broad, Hôpital, Dorgenois et Ursulines.....$525

Herriman & Chessé à P. E. Richard, une portion de terre dans le 2ème district dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Pelopée, Pouoli, Dumaine et Miro.....$800

André Doriguouint, Jr., à William Muller, deux terrains dans le 2ème district, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Prieur, Orléans et Roman.....$950

Cour civile de district.—Les successions ouvertes sont :

Celle de Edward M. Lehman. F. Michinard, avocat.

Celles de Adolphe Abeillard et Agnes Johnson. J. Duvigneaud, avocat.

Celle de Charles D. Hubbard. Gus. A. Breaux, avocat.

Celle de J. A. Borduzat. James B. Guthrie, avocat.

Celle de George Rebkoff. Charles Louque, avocat.

Celle de James S. Brandner. Gus. A. Breaux, avocat.

Ont été émancipés :

Clarinda Daubert. G. Duplantier, avocat.

John D. Mattison.

L'Etat ex-rel. John Martinez contre le recorder des hypothèques.—Procès pour annulation d'hypothèque.

Daniel Drescoll contre le même—Procès pour annulation d'inscriptions d'hypothèques.

Félix Tibler contre Jean Casamayore—Confiscation d'une mule en paiement d'un billet.

B. Branboy contre Wm. Von Sacha—Procès pour annulation de bail.

Cour Criminelle de District.—Section A—juge Roman.

Joseph Mitchell, pour voies de fait sur Patience Alexander, le 14 juillet, a été condamné à 12 jours de prison de paroisse.

Il purge en ce moment, à la prison de paroisse, une condamnation de 60 jours.

Optime Becnel a été condamné à $5 d'amende pour port d'armes cachées.

Pour le même motif, Joe Grant et Sydney Landry ont été condamnés à $5 d'amende ou 10 jours de prison à chacun, et D. Cabeza à $2 d'amende ou 5 jours.

Joe Johnson, pour avoir volé le 16 juillet à A. Hawkins, 3 jeux de cartes évalués $3, a été condamné à 5 mois de prison.

Louis Hunter, pour un vol de 6 barils de chaux commis le 27 juillet au préjudice de la maison Muir et Fromberg, a été condamné à 4 mois de prison de paroisse.

Pour un vol de $2 de vêtements commis par lui le 23 juin chez Adolphe Leon, Charles Collins a été puni de 5 mois de prison de paroisse.

Bernard Lafargue s'est déclaré innocent du vol d'une montre en or, soustraite le 8 juillet à un nommé L. G. Nilles.

Minnie Jones nie le vol de $5 qui lui est imputé et qui a été commis le 19 juillet au préjudice de James Mitchell.

Charles Burney nie avoir soustrait le 23 juin au préjudice de Adolphe Leord, quelques vêtements évalué $2.

Les poursuites ont été abandonnées contre Achille Bobillot, accusé de voies de fait sur François Bobillot, le 6 juillet dernier, et contre Julien E. Rivoire qui a commis le même délit le 5 mai sur George Gellé.

Cour du recorder Davey.—Willie Scott, abus de confiance et détournement d'un fusil, envoyé devant la cour criminelle sous cautions de $250.

Adeline Kelly et Jas Walters, léger vol, envoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

Joséphine Benjamin, ivresse et désordre, $20 ou 30 jours.

Louisa Losalle, vagabondage, $20 ou 30 jours.

Madison Jones, effraction, $1000 de caution.

Cour du recorder Burthe.—(Juge Sambola)—John B. Hanu et Gus McCallen, ivresse, bataille et bris de paix, $2,50 ou 5 jours.

Ernest Leger, attaque et blessure faite dans l'intention de tué, renvoyé en prison en attendant la déposition du plaignant.

Eaau Williams, attaque dans l'intention de tué, $500 de caution.

Peter Punck et John Fry insultes, abus etc., $250 de cautions.

Mme Murray insultes et abus $250 de caution.

Arrestation de McGittigan, le meurtrier de Delaney.—Mc Gittigan, le meurtrier de Delaney dont nous annoncions hier la mort, a été arrêté hier matin, par le caporal Trouard.

Ce dernier, ayant appris que l'assassin était caché dans les vieux batiments qui composent l'îlet borné par les rues Valmont, Léontine, Tchoupitoulas et Water, fit cerner la place par ses officiers.

A 3 heures 15 du matin, Mc Gittigan, en compagnie d'un certain Wilson, a été délogé. Tous deux ont été arrêtés et incarcérés à la 7me Station, le premier sous l'accusation de meurtre, le second pour avoir aidé le meurtrier à se cacher et avoir tenté de faciliter son évasion.

A 10 heures du matin, McGittigan a été amené la cour du recorder Davey, et transféré à la prison de paroisse. C'est une jeune homme de 18 ans, blond et et puissamment bâti. Il porte une chemise bleue un pantalon de drap de couleur sombre, est coiffé d'un vieux chapeau de feutre et chaussé de vieux souliers.

Il refuse de rien dire sur le crime, bien qu'il ne le nie pas.

Son compagnion, Wilson, déclare aussi ne rien savoir. Il avait fait la connaissance de Gittigan, il y a un an, en travaillant avec lui à la levée.

A 10 heures 30, hier matin, ont eu lieu les obsèques de l'infortuné Delaney. Il a été accompagné à sa dernière demeure par quelques amis et par "l'Ancient Order of Hibernians," dont il faisait partie.

Delaney était âgé de 25 ans ; il laisse une veuve pour le pleurer, une femme toute jeune qui le regrette beaucoup et qui a juré de se venger tôt ou tard du misérable qui a détruit son bonheur et brisé son existence.

Tentative criminelle sur une petite fille de 13 ans.—Hier à midi, une nommée Sarah Williams, femme de Henry Williams, dont elle était séparée, a porté contre lui à la cour du recorder Burthe, une accusation de tentative criminelle sur leur fille Ella, âgée de 13 ans.

L'enfant, lors de la séparation, avait été confiée à son père.

Récemment, elle se plaignit à sa mère des agissements de son père envers elle, si bien que Henry Williams, lors de sa honteuse tentative, fut épié par sa femme qui s'était cachée à proximité afin de tout voir et de tout entendre.

Aussitôt la déposition de Mme Williams, un mandat d'arrêt a été lancé contre le coupable dont on espère apprendre la capture d'un instant à l'autre.

Voleurs.—M. E. Yetzer, qui habite rue Robertson, No 230, a tiré un coup de revolver sur un individu qu'il venait de découvrir dans sa cour, où il avait pénétré dans l'intention de le voler

L'individu a pris la fuite.

Un autre, qui s'était introduit chez M. Jones, rue des Remparts, No 128, a été découvert et a pris la fuite sans avoir réussi à rien soustraire.

Tentative de suicide.—Lundi soir, à 8 heures, M. Philippe Hunsinger, qui habite rue Erato, entre les rues Howard et Liberté, ayant pénétré dans la chambre de sa femme, l'a trouvée pendue à son lit. M. Hunsinger se précipita sur elle et coupa la corde ; il était temps encore de la rappeler à la vie ; la respiration n'avait pas complètement cessé et le cœur battait encore. Elle avait seulement perdu connaissance.

La voiture d'ambulance fut appelée par téléphone ; mais, avant son arrivée, grâce aux soins empressés dont elle a été l'objet, Mme Hunsinger avait repris ses sens. Elle a reproché à son mari de l'avoir sauvée et a déclaré qu'à la première occasion elle se donnerait la mort. La cause de cet acte de désespoir est attribuée à la jalousie.

Un officier ivre.—Un agent du nom de Beauregard Donahue, officier privé de la maison du Bon Pasteur, s'est enivré dans la journée de lundi. Il déchargeait son revolver au coin des rues Canal et Johnson, lorsqu'il a été interrompu par l'officier Hanmore qui allait le mettre en état d'arrestation, lorsque Donahue a pris la fuite, et sautant par dessus une clôture a réussi à s'échapper.

Fuite de Joseph Madden.—Joseph Madden, le foreman de la compagnie de pompiers "Louisiana Hose," expulsé de ladite compagnie pour avoir volé à un incendie, vient de quitter la ville.

Reconnu coupable, ainsi que son complice, Young, par le juge Baker, à la section B de la cour criminelle, il avait été, sur la demande de son avocat, relâché sous caution.

Il n'a pas jugé à propos d'attendre sa prochaine comparution et s'est enfui, mais la police est à ses trousses, et il ne peut tarder à être arrêté.

Statistique.—D'après une statistique dressée par M. Burkhardt, secrétaire du chef de police, le nombre des arrestations s'est élevé pendant le mois d'août, à 1317.

De ce nombre, 901 hommes et 416 femmes.

47 étaient mariés et 844 célibataires.

Il y a eu dans le courant du mois, 17 incendies et 22 vols avec effraction. 13 voitures ont été mises en fourrière et 98 accidents ont été portés à la connaissance de la police.

Succession Drysdale.—La succession du Rév. A. I. Drysdale a été ouverte : Mme Maria Jeanrah Sylvester Davidson demande à être nommée administratrice des biens. Elle réclame en outre l'inventaire.

Les héritiers sont : Alexander John, âgé de 16 ans, Emma Moore, 13 ans, Julia, 15 ans, Alice Edward, 10 ans et Martin 7 ans.

—Le testament J. A. Borduzat a été ouverte hier. Il laisse tous ses biens, consistant principalement en terres au Texas, à sa femme Marie A. Gossett.

Par le testament de M. E. H. Lehman, l'architecte qui a été écrasé ces jours derniers sous un pan de mur en ruine, sa femme, Stella Lacoste, est nommée exécutrice testamentaire et hérite de tous ses biens

Ordonnance de non lieu.—Une ordonnance de non lieu a été prononcée au sujet de l'affaire Henry Beaumont alias le Comte qui était accusé de faux en écritures et qui est mort le 17 août à la prison de paroisse où il attendait sa comparution.

Commissariat des Etats-Unis.—Ben Houston, cuisinier du steamer "Lucy P. Miller" a comparu hier matin devant le commissaire des Etats-Unis sur l'accusation de voies de fait portée contre lui par un homme de l'équipage, un certain Félix McIntosh. L'accusé a fourni une caution de $100. Il comparaîtra de nouveau jeudi prochain.

Richard Jackson, un homme de l'équipage du steamer "Clinton", a comparu devant le commissaire sur une accusation portée contre lui par le second du bateau. Il ayait pris le nom d'un nommé William Jackson, un autre homme de l'équipage, et avait ainsi touché une somme de $5 qui était due à ce dernier. Jackson a été renvoyé en prison faute d'avoir pu fournir une caution de $200.

Mort en mer.—Hier, à 5 heures du soir, à l'arrivée du bateau "De Cambre," venant de Rio de Janeiro, l'officier Samlan a été informé qu'un nommé Walter Owens, âgé de 30 ans et natif d'Angleterre, a été pris par un engrenage, à 3 jours de Rio. Il a été tué instantanément. Son corps a été jeté à la mer.

Vol.—Des malfiteurs qui s'étaient introduits lundi soir chez M. A. Stone, rue de l'Esplanade No. 53, ont été découverts et ont pris la fuite, abandonnant un lot d'argenterie dont ils venaient de s'emparer.

Ils s'étaient introduits par la porte d'entrée, laissée ouverte par négligence.

Paragraphes.—Une superbe salle va être bâtie à Gretna pour l'association Les Benevolent. Les travaux de construction vont être commencés cette semaine. Cette salle qui sera, paraît-il, plus vaste que la cour criminelle, sera bâtie sous les ordres d'un architecte de la Nlle-Orléans et coûtera $4000.

—Il y a environ 2 mois, M. Moon proposa au Conseil municipal de faire part aux administrateurs de l'hôpital de charité des $32,000 de legs Sickle, pour l'achat de l'entrepot de bois de M. Robert, contigu à l'hôpital.

Ce bâtiment devait, toujours d'après la proposition de M. Moon, être transformé en une vaste pharmacie où les médicaments seraient fournis gratuitement aux pauvres. Cette proposition, après avoir été soumise par le comité à l'attorney de la ville, est revenue hier soir devant le conseil qui y a donné son approbation.

—M. Faranta, le directeur du théâtre de ce nom, n'est jamais le dernier à secourir les malheureux. Il vient encore de conquérir un titre de plus à l'estime générale et à la reconnaissance des habitants de Charleston, si rudement éprouvés par les récents désastres. Il a envoyé au maire de cette ville, M. Wm. M. Huger, 4 tentes qui n'abriteront pas moins de 800 personnes. M. Faranta a reçu de M. Huger de sincères remerciements.

—Le capitaine Lowden, du Théâtre de l'Avenue, dont la réouverture est fixée à lundi prochain, a décider d'affecter aux victimes du tremblement de terre de Charleston, la recette de sa première matinée qui aura lieu le mercredi suivant, c'est-à-dire le 15 courant.

Nos félicitations au capitaine Lowden, pour cette généreuse action.

—Un nègre du nom de Richard Jackson, a été arrêté hier, à 5 h. 15 du matin au pied de la rue Commune, sur l'accusation d'abus de confiance portée contre lui par un nommé Kelly à qui il avait réussi à soustraire de l'argent sous de fallacieux prétextes.

Kelly fait partie de l'équipage du steamer "Clinton".

—Un inconnu a tiré un coup de revolver au coin des rues Conti et Roman, hier à heures du matin.

—Un chien dangereux, qui avait mordu une dame E. Fitzgerald, à la face, a été abattu par la police, au coin des rues Water et Valence.

—Le nègre Joseph Ross, qui était recherché pour avoir tiré le 16 avril dernier, un coup de pistolet sur une petite fille du nom de Florian Bernard, a été arrêté hier matin par l'officier Andry.

—Un nommé Antonio Frederick, malade et sans ressources, a demandé des secours à la police qui l'a envoyé à l'hôpital.

Conseil municipal.—Le conseil s'est réuni à 7 heures 45, du soir, sous la présidence de M. Kilpatrick, adjoint au maire.

Seize membres étaient présents.

Entr'autres communications :

Une pétition des pasteurs de l'Eglise Méthodiste Episcopale, qui demandent que le drainage soit exécuté d'une façon plus satisfaisante dans leur voisinage.

Référé au comité au comité No 8.

Une communication de M. Mentel relative au bail du bâtiment No. 122 rue Carondelet, dont le loyer s'élève à une somme de $20 par mois payable d'avance le premier de chaque mois.

Dix mois de la dite location étant en retard, l'attorney de la ville a proposé de fournir la somme de $200 en paiement du loyer de ces 10 mois du par la Trader's Insurance Co. Référé au comité No. 1.

La pétition de la "Brush Electric Light and Power Company," par laquelle elle demande au Conseil de se montrer favorable à la communication qui lui a été récemment présentée et qui a rapport à l'éclairage à la lumière électrique des établissements publics, places et marchés.

Référée au comité No. 7.

Une communication de MM. Vodlash & Cie., locataires des marchés publics. Ils demandent que toutes les licences accordées aux marchands ambulants pour vendre du poisson, des légumes, des fruits et autres marchandises soient annulées pour des raisons qu'ils donnent dans leur communication.—Référé au Comité No 1.

Une communication de la Compagnie du Chemin de fer de la rue Claiborne, donnant avis au Conseil de la nomination de M. Julius Kruttschnitt aux fonctions de commissaire prisseur, au service de la compagnie, pour évaluer ses propriétés.

La nomination a été ratifiée par le Conseil.

Une pétition de M. J. L. O'Connor, propriétaire des "Ornamental Iron Works" rue Magasins Nos 194 et 196, par laquelle il demande l'autorisation de placer au rez-de-chaussée une machine d'une force de 5 chevaux.

Référée au comité No 10.

Une pétition de Mme Emilie Anderson qui demande pour des raisons indiquées dans sa pétition, à payer les taxes de ses années 1881, 1882, 1883 et 1884, sur sa propriété située dans le 4me district, carre No 168, sans aucune amende.

Une communication du maire Guillotte, s'adressant aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et dans laquelle il montre l'utilité de venir en aide aux malheureuses familles de Charleston, et le devoir qui s'impose à la ville de prendre des mesures pour les secourir dans le plus bref délai, a été soumise au comité des finances.

Rapport du Comité de Police :

O. K. E. Flynn, conduite indigne d'un officier.—Suspendu de ses fonctions pendant trente jours avec suppression d'appointements pendant cette période.

Le capitaine J. A. bonnafon, accusé d'insoumission, a été acquitté.

Le même, pour n'être indignement conduit, a été suspendu de ses fonctions pendant trois jours, durant lesquels il perdra ses appointements.

Pat. N. J. Barrett, conduite indigne, suspendu pendant 5 jours, sans paiement.

Pat. G. Cenance, négligence, même punition.

Pat. P. Lux, insoumission, même peine.

Pat. A. Jumonville, négligence, même punition.

Une pétition de Arthur Durieu, qui demande l'autorisation de payer trois mois seulement de licence pour l'Opéra Français. Cette autorisation lui est refusée.

Une pétition de la "American Fatty Product Factory," par laquelle elle demande l'autorisation d'établir une machine à vapeur au coin des rues du Port et North Peters.

—Le tribunal a été abattu dans la cour de la Cour de Justice à Alger.

Bureau de Santé.—Rapport du Dr Holt :

Nouvelle-Orléans, 7 sept. 1886.

Aux honorables membres du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

Un grand calme a succédé à l'agitation de la semaine dernière ; il est bon de repasser maintenant la conduite de notre Bureau en cette circonstance. Etant votre officier exécutif, j'ai incombe la grande responsabilité de protéger les intérêts sanitaires et de veiller à la prospérité matérielle des 230,000 habitants de notre ville, j'ai agi dans cette circonstance extraordinaire avec une grande fermeté. J'ai, du reste, obtenu votre complète approbation et j'ai été soutenu et éclairé par votre sagesse.

Aussitôt que j'ai appris l'apparition de la fièvre, je me suis rendu moi-même à Biloxi, comté de Harrison, Miss., pour me convaincre de la véracité de cette assertion.

Nous sommes arrivés, le Dr Salomon et moi, à Biloxi, dans la soirée du 31 août.

Le lendemain, matin, en compagnie du Dr F. S. Scales, officier de santé de Mobile qui était arrivé pendant la nuit, nous nous sommes livrés à une inspection des plus complètes.

Nous n'avons laissé échapper aucun détail et nous avons recueilli tous les témoignages ayant quelque valeur et venant tous de personnes dont la véracité ne saurait être mise en doute.

N'oubliant pas notre caractère officiel, nous avons rédigé notre rapport avec beaucoup de soin et une grande impartialité, puis nous vous avons envoyé le télégramme suivant qui était la déduction de nos observations :

Biloxi, 1er septembre.

Dr. S. R. Olliphant, Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans :

Nous, soussignés, avons examiné minutieusement les sept convalescents et un patient malade en ce moment.

D'après les symptômes recueillis au cours de cet examen, il en résulte que la maladie n'est autre que la fièvre jaune.

JOS. HOLT, M. D.,
Président du Bureau de Santé de la Nlle Orléans.

T. S. SCALES, M. D.,
Officier de Santé, Mobile, Ala.

L. F. SALOMON,
Secrétaire du Bureau de Santé de la Nlle-Orléans.

Passons maintenant aux détails qui doivent vous donner la preuve de ce que nous avons avancé.

Pendant la dernière partie du mois d'août, dans la ville de Biloxi, qui a la réputation d'une ville saine et exempte de la fièvre de marais et même de toute autre fièvre, un enfant qui paraissait jouir d'une excellente santé, s'est mis au lit comme de coutume, mais à 11 heures du soir, environ, il a été pris de frissons suivis de fièvre.

La fièvre a duré 3 jours, accompagnée de maux de tête, de douleurs dans les reins et dans les jambes et de nausées. L'enfant est entré en convalescence et finalement s'est complètement rétabli.

Dans la même maison, dans l'espace de 7 jours 5 autres personnes qui ont été atteintes, présentaient tous les symptômes observés sur le premier malade. La différence consistait seulement dans la durée de la maladie et dans ses résultats.

Pendant la même période, dans une autre maison, distante de la première de 25 yards, 4 personnes ont été successivement atteintes de la même façon.

Six jours après, une dame habitant une maison contiguë, a été atteinte à son tour, après avoir soigné les malades.

Des lors nous étions en présence de 11 personnes vivant dans le voisinage les unes des autres, n'ayant jamais eu la fièvre jaune, jouissant d'une excellente santé et se trouvant tout à coup prises de fièvre ou de la durée variait de 30 à 70 heures.

Cette fièvre, quoique bénigne dans bien des cas, était très intense, dans certains autres.

Elle était précédée généralement par des frissons faisant dans la plupart des cas leurs apparition entre 6 heures du soir et 6 heures du matin. Ils étaient invariablement accompagnés de maux de tête, de douleurs dans les jambes et dans le dos, et quelquefois de vomissements.

Dans plusieurs cas, la convalescence a été caractérisée par une grande faiblesse, un calme particulier et une sorte de langueur.

Le pouls des convalescents, adultes, était, lors de nos visites, de 60 pulsations par minute.

La langue, dont le bout était très rouge et qui affectait la même couleur sur les bords, a particulièrement attiré notre attention, ainsi que la couleur de la peau qui prenait une teinte jaune très-accusée.

Une jeune fille de 15 ans, qui a eu la fièvre pendant trois jours, a refusé, d'après ce que disent les médecins, de prendre de la quinine, et la fièvre a disparu d'elle-même. Les deux jours qui ont suivi cette attaque ont été très calmes, la malade a été exempte de fièvre, puis elle est morte. Les parents prétendaient qu'elle était simplement endormie, mais le docteur n'a pas réussi à la réveiller, elle était bien morte.

En même temps, dans une maison voisine, une dame a été atteinte, à 11 heures du soir, d'un violent mal de tête, de douleurs dans le dos et dans les jambes et d'une forte fièvre. Elle a été prise de nausées, de vomissements et de délire.

La fièvre a disparu au bout de deux jours, après quoi la malade a eu des convulsions ; elle a vomi en abondance du sang mêlé à une matière noirâtre qui était expulsée de l'estomac par une contraction de l'estomac et sans effort apparent. Ce sont là les symptômes qui ont précédé sa mort, qui a eu lieu le quatrième jour. Après la mort, le visage est devenu complètement jaune et s'est couvert d'ecchymoses, ainsi que le cou.

Nous tenons ces détails de son mari et de son frère.

Nous avons vu aussi les draps de son lit, maculés d'une matière rouge foncée qui nous est malheureusement trop connue et qui n'était autre que la matière éjaculée par la malade.

Le mari et le frère de la défunte et plusieurs autres citoyens ont déclaré que le visage des deux victimes qui étaient déjà succombé, était jaune après la mort.

A partir de ce moment, sept autres personnes ont été atteintes, mais d'une fièvre particulièrement bénigne.

Dès dix personnes qui, les premières, ont été atteintes, avant que les mesures de désinfection aient été prises, deux ont succombé.

Sur 18 cas, 9 se sont déclarés dans la même maison, 4 dans une autre et les 2 maisons étaient, comme il a déjà été dit, distantes de 25 yardes.

Le mal a fait son apparition exactement de la même façon qu'en 1876, lorsque les enfants de M. Elyrph, dans le 4me district, à la Nlle-Orléans, ont été atteints. La famille entière fut prise par la fièvre rapidement, mais aussi d'une façon si bénigne, que le médecin, un homme éminent, se crut en présence de la fièvre de marais, jusqu'à ce que le décès d'un des membres d'une famille voisine eût révélé la nature du mal.

Tous les cas étudiés à cette époque, présentaient les mêmes symptômes que ceux constatés par nous sur le premier patient dont il est fait mention dans notre rapport.

Lors de cette épidémie, il y eut 74 cas et 35 décès.

Nous pourrions aussi rappeler l'épidémie de 1879. A cette époque, les enfants de Mme John Stout furent pris les premiers. Il y eut 7 cas, tous de la même nature, mais si peu graves qu'un docteur très-éminent et des plus expérimentés fut fort embarrassé pour se prononcer sur la nature de la maladie.

Ce fut chez une jeune fille du nom de Louise Creil que se révéla la fièvre jaune avec tous les symptômes que nous avons indiqués. Elle mourut après quatre jours de maladie.

Six autres cas qui suivirent de près cette mort, amenèrent deux décès.

Nous sommes arrivés, le Dr Salomon et moi, à Biloxi, dans la soirée du 31 août.

Le lendemain, matin, en compagnie du Dr F. S. Scales, officier de santé de Mobile qui était arrivé pendant la nuit, nous nous sommes livrés à une inspection des plus complètes.

Nous n'avons laissé échapper aucun détail et nous avons recueilli tous les témoignages ayant quelque valeur et venant tous de personnes dont la véracité ne saurait être mise en doute.

N'oubliant pas notre caractère officiel, nous avons rédigé notre rapport avec beaucoup de soin et une grande impartialité, puis nous vous avons envoyé le télégramme suivant qui était la déduction de nos observations :

Biloxi, 1er septembre.

Dr. S. R. Olliphant, Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans :

Nous, soussignés, avons examiné minutieusement les sept convalescents et un patient malade en ce moment.

D'après les symptômes recueillis au cours de cet examen, il en résulte que la maladie n'est autre que la fièvre jaune.

JOS. HOLT, M. D.,
Président du Bureau de Santé de la Nlle Orléans.

T. S. SCALES, M. D.,
Officier de Santé, Mobile, Ala.

L. F. SALOMON,
Secrétaire du Bureau de Santé de la Nlle-Orléans.

Passons maintenant aux détails qui doivent vous donner la preuve de ce que nous avons avancé.

Pendant la dernière partie du mois d'août, dans la ville de Biloxi, qui a la réputation d'une ville saine et exempte de la fièvre de marais et même de toute autre fièvre, un enfant qui paraissait jouir d'une excellente santé, s'est mis au lit comme de coutume, mais à 11 heures du soir, environ, il a été pris de frissons suivis de fièvre.

La fièvre a duré 3 jours, accompagnée de maux de tête, de douleurs dans les reins et dans les jambes et de nausées. L'enfant est entré en convalescence et finalement s'est complètement rétabli.

Dans la même maison, dans l'espace de 7 jours 5 autres personnes qui ont été atteintes, présentaient tous les symptômes observés sur le premier malade. La différence consistait seulement dans la durée de la maladie et dans ses résultats.

Pendant la même période, dans une autre maison, distante de la première de 25 yards, 4 personnes ont été successivement atteintes de la même façon.

Six jours après,